

SAS BIOGAZ DES FERMES  
Ferme de Beaurepaire  
02310 CHARLY-SUR-MARNE

**Monsieur le Préfet de l'Aisne  
Bureau de l'Environnement**

Charly-sur-Marne, le 5 juin 2019

**Objet : Réduction de l'échelle d'un plan de masse dans le cadre d'un dossier de demande d'enregistrement ICPE**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'élaboration du dossier de demande d'enregistrement d'une unité de méthanisation, je me permets, par la présente, de solliciter l'autorisation de réduire l'échelle du plan de masse des installations, conformément aux dispositions du Livre V Titre 1<sup>er</sup> du Code de l'Environnement (Article R.512-46-4, 3<sup>ème</sup> partie).

Je vous propose de réduire cette échelle de 1/200<sup>ème</sup> au 1/2000<sup>ème</sup>, afin de faciliter la lecture et les manipulations des plans.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Monsieur Cyrille DUBOIS  
Président de la SAS BIOGAZ DES FERMES

